



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE DE POLICE

N° Spécial

29 Janvier 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Préfecture de Police du 29 Janvier 2020

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	PREFECTURE DE POLICE	Page
N° 2020-00112	28.01.2020	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2020-00036 du 14 janvier 2020 fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions à caractère chimique et biologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020.	3
N° 2020-00113	28.01.2020	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2020-00042 du 14 janvier 2020 fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions à caractère radiologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020	4

PREFECTURE DE POLICE
CABINET DU PRÉFET

Arrêté n°2020-00112
Modifiant l'arrêté n°2020-00036 du 14 janvier 2020
fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions
à caractère chimique et biologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine,
de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020.

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n° 2020-00036 du 14 janvier 2020 fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions à caractère chimique et biologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020 ;

Sur proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,

Arrête

Article 1^{er}

La liste nominative d'aptitude opérationnelle zonale 2020, annexée à l'arrêté du 14 janvier 2020 susvisé, est complétée par l'insertion, dans la catégorie « CONSEILLER TECHNIQUE INTERVENTION CHIMIQUE [RCH 4] », après les mots « Lieutenant-Colonel SIRVEN Axel, RCH4 », des mots suivants « Commandant CABIBEL Nadège, RCH 4 ».

Article 2

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 28 janvier 2020

Pour le Préfet de Police
Le Préfet, Directeur du Cabinet

Signé

David CLAVIERE

Arrêté n°2020-00113
Modifiant l'arrêté n°2020-00042 du 14 janvier 2020
fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions
à caractère radiologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la
Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n° 2020-00042 du 14 janvier 2020 fixant la liste nominative du personnel apte aux interventions à caractère radiologique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2020. le code général des collectivités territoriales ;

Sur proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,

Arrête

Article 1^{er}

La liste nominative d'aptitude opérationnelle zonale 2020, annexée à l'arrêté du 14 janvier 2020 susvisé, est complétée par l'insertion, dans la catégorie « CONSEILLER TECHNIQUE INTERVENTION RADIOLOGIQUE [RAD 4] », après les mots « Commandant CABIBEL Nadège, RAD 4 », des mots suivants « Capitaine SURIER Julie, RAD 4 ».

Article 2

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 28 janvier 2020

Pour le Préfet de Police
Le Préfet, Directeur du Cabinet

Signé

David CLAVIERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet:

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet: <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>